



MODULES COMPLEMENTAIRES

Formations qualifiantes visant à perfectionner les compétences des agents de sécurité en poste ou ayant obtenu leur carte professionnelle par équivalence

MODULE JURIDIQUE & TECHNIQUE

Durée

Selon les connaissances au moment de l'évaluation : 35 à 90 h

Lieu

Dans nos locaux – 94 chemin de la Ravary – 01250 Montagnat

Contact secrétariat du centre

09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com

Public concerné

Personnes majeures désirant compléter leurs connaissances en sécurité, notamment agents de sécurité ayant obtenus leurs cartes professionnelles par équivalence

Cadre réglementaire

Arrêté du 1^{er} juillet 2016 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées

Arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Prérequis à l'admission

Maîtrise du français niveau B1 du Cadre européen commun de référence

Carte professionnelle en cours de validité

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution de missions de prévention et de sécurité et savoir utiliser les outils réglementaires, savoir appliquer une méthodologie d'analyse et analyser le risque malveillance

Encadrement

Formateurs spécialistes du domaine conformément aux dispositions des arrêtés du 1^{er} juillet 2016, du 27 février 2017 et du 27 juin 2017.

Modules complémentaires

Programme

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure
Connaître les dispositions utiles du code pénal
Application de l'article 73 du code de procédure pénale
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques
Respecter la déontologie professionnelle
Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et la convention de branche
Connaître les dispositions utiles du code pénal
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées
Maîtriser la gestion des alarmes
Protéger le travailleur isolé
Prévention des risques terroristes
Être capable d'analyser les comportements conflictuels. Être capable de résoudre un conflit. Être capable de gérer une situation conflictuelle
Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
Connaître les outils de transmission. Savoir transmettre des consignes
Appliquer les techniques d'information et de communication. Savoir transmettre les consignes et les informations
Connaître les éléments d'un poste de contrôle de sécurité
Application de l'article 73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'agent de prévention et de sécurité (APS)
Maîtriser du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
Identifier les acteurs d'un événement
Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements
Effectuer une inspection visuelle des bagages et une palpation de sécurité
Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Attestations et certifications obtenues

Prévention des Risques Terroristes
Palpation de Sécurité et Inspection Visuelle des Bagages
Attestation de formation module complémentaire sécurité



GESTES TECHNIQUES PROFESSIONNELS ET D'INTERVENTION Niveau 1 & 2



Durée

Niveau 1 : 35h – Niveau 2 : 35h

Lieu

Dans nos locaux – 94 chemin de la Ravary – 01250 Montagnat

Contact secrétariat du centre

09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com

Public concerné

Personnes majeures désirant se former ou se perfectionner aux techniques professionnelles de sûreté

Cadre réglementaire

Code de la sécurité intérieure - Code du travail - Code pénal - Code de procédures pénales

Codes afférant au domaine professionnel (code du commerce, code du transport, etc.)

Convention Collective Nationale du domaine professionnel

Prérequis à l'admission

Maîtrise du français niveau B1 du Cadre européen commun de référence

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution de missions de gestion de situation conflictuelle dégradée, connaître et savoir utiliser les outils réglementaires, savoir appliquer une méthodologie d'analyse et analyser le risque malveillance

Encadrement

Formateurs spécialistes du domaine conformément aux dispositions des arrêtés du 1^{er} juillet 2016, du 27 février 2017 et du 27 juin 2017.

☎ 09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com WWW.MVFORMATION.COM

94 chemin de la Ravary 01250 Bourg en Bresse - SARL au capital de 10 000 € enregistrée au RCS de Bourg-en-Bresse
SIRET 803 935 063 00013 - APE 8559B Organisme de formation déclaré sous le n° 84 01 01842 01 auprès du Préfet de la Région ARA - CNAPS FOP-001-2023-05-15-20180605162 – Agrément préfectoral SSIAP n° 1712



Modules complémentaires

Programme

GTPI Niveau 1

UC1 – Module Juridique

Environnement juridique – 4h

UC2 – Module Technique

Connaître les risques liés à la malveillance – 3h

Gestion des situations conflictuelles dégradées – 7h

UC3 – Module Gestes Techniques Professionnelles

Surveillance et détection – 7h

Gestes techniques professionnels d'intervention – 14h

GTPI Niveau 2

UC1 – Module technique

Maîtriser les risques liés à la malveillance – 3h

Gestion des situations conflictuelles dégradées – 10h

UC2 – Module Gestes Techniques Professionnelles

Surveillance et détection – 5h

Gestes techniques professionnels d'intervention – 17h

Modalités d'évaluation

Contrôle continu

Attestations et certifications obtenues

Attestation de formation aux Gestes Techniques Professionnels d'Intervention en application de l'article L6353-1 du code du travail

Gestes Techniques Professionnels d'Intervention niveaux 1 & 2



PREVENIR ET GERER LES AGRESSIONS / LA VIOLENCE GESTION DE L'AGRESSIVITE ET DES TROUBLES DU COMPORTEMENT



Les agressions verbales et physiques sont une des principales sources des risques psycho-sociaux et des accidents du travail aujourd'hui.

Dans un souci de qualité de production, d'ergonomie au travail et de prévention des risques professionnels, il est important de mettre en place des solutions pour gérer ces types de conflit.

Les thèmes abordés lors de la formation redonnent au salarié confiance en lui. Celui-ci va acquérir plus d'aisance et de savoir être dans l'exercice professionnel notamment afin d'éviter les conflits. Il sera aussi initié à gérer et à maîtriser les situations agressives.

Chaque session peut accueillir de 4 à 10 participants. En dessous de 4 participants la formation n'est plus possible (réalisation de simulation d'agression)

Durée

1 jour - 7h minimum / 1 journée supplémentaire pour la gestion en équipe des situations dégradées

Lieu

Dans nos locaux – 94 chemin de la Ravary – 01250 Montagnat OU DANS VOS LOCAUX

Contact secrétariat du centre

09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com

Public concerné

Personnes majeures désirant se former ou se perfectionner aux techniques professionnelles de sûreté

Cadre réglementaire

Code de la sécurité intérieure - Code du travail - Code pénal - Code de procédures pénales

Codes afférant au domaine professionnel (code du commerce, code du transport, etc.)

Convention Collective Nationale du domaine professionnel

☎ 09 67 43 73 03 – contact@mvformation.com WWW.MVFORMATION.COM

94 chemin de la Ravary 01250 Bourg en Bresse - SARL au capital de 10 000 € enregistrée au RCS de Bourg-en-Bresse
SIRET 803 935 063 00013 - APE 8559B Organisme de formation déclaré sous le n° 84 01 01842 01 auprès du Préfet de la Région ARA - CNAPS FOP-001-2023-05-15-20180605162 – Agrément préfectoral SSIAP n° 1712

Modules complémentaires

Prérequis à l'admission

Maîtrise du français niveau B1 du Cadre européen commun de référence

Objectifs

Prévention des violences, alerter sur une situation conflictuelle, gérer un ou des individus agressifs et/ou violents

Encadrement

Formateur en tactiques professionnelles de sûreté, gestion de situations dégradées

Programme

Prévenir les agressions

Définir les types d'agressions
Connaître les lois et réglementations en vigueur
Comprendre les mécanismes de la violence
Identifier les dangers et les risques d'accident
Analyser les comportements
Adopter une communication adaptée
Informé en fonction de l'organisation interne

Gérer les agressions

Identifier les signes annonciateurs d'agressions
Contrôler ses réactions sous stress
Connaître les bases de la gestion de conflit
Acquérir les gestes de protection et de contrôle
Adapter son intervention à la situation
Alerter et faire alerter les secours
Rétablir l'équilibre relationnel après l'agression

Gestion en équipe de situations dégradées

Savoir identifier et analyser les différents risques des postes de travail du service
Être en capacité d'utiliser les outils de régulation interne en situation de stress
Être en capacité de développer une stratégie de médiation
Être en capacité de faire cesser une agression physique par la mise en place des gestes de défense LOCKUP® tout en respectant l'intégrité physique de ce dernier.
Être en capacité de contenir, immobiliser au sol avec bienveillance, un individu au comportement dangereux pour les tiers et lui-même.
Être en capacité d'apporter un soutien mutualisé à une personne agressée.
Être en capacité de s'intégrer de façon optimale dans une équipe lors de la gestion d'un individu violent.

Attestation obtenue

Une attestation de formation sera délivrée au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et qui a fait l'objet d'une évaluation favorable

Délivrance d'une habilitation